



Au parc municipal ou à l'église de Lawrenceville

Samedi 14 septembre 2013, 20h

Présentation du film : Les aventures de Tintin – Le secret de la licorne

Le Service des loisirs de Lawrenceville reprend ses projections de films et vous propose une belle soirée en plein air avec la présentation du film : Les aventures de Tintin – Le secret de la licorne. Apportez votre chaise et une couverture et venez partager avec nous ce moment de cinéma familial. En cas de pluie, le film sera présenté à l'église de Lawrenceville où d'autres films prendront l'affiche en octobre et en novembre. L'entrée est gratuite pour cette projection, bienvenue à tous!

Cette activité est rendue possible grâce aux partenaires suivants : Fonds d'initiatives culturelles Promutuel du Val-Saint-François, Promutuel, CLD, ministère de la Culture et des Communications, municipalité de Lawrenceville, Club FADOQ et comité de gestion de l'église de Lawrenceville.

Au centre communautaire de Lawrenceville

Les Cuisines Collectives chez vous, pour vous!

Le Centre d'action bénévole Valcourt et région offre la possibilité aux personnes qui le désirent de cuisiner en petits groupes au centre communautaire situé au sous-sol de l'église de Lawrenceville. Cela permet d'échanger des recettes, des trucs culinaires, des idées. Le but est de faire des plats santé et économiques.

Chaque groupe de 2 à 4 personnes cuisine 1 à 2 fois par mois. Une fois les recettes choisies, les plats sont cuisinés et par la suite rapportés à la maison. Les cuisines collectives sont ouvertes à tous. Pour plus d'informations, communiquez avec Louise Girard au 450-532-2255.

Dans ce numéro

Mot du maire	2
Les affaires municipales ...	3
Pour nous joindre.....	3
En direct du conseil	4
Vie communautaire	6
Loisirs	6
FADOQ.....	6
Vie scolaire.....	7
Prévention incendie.....	8

Au centre communautaire de Lawrenceville

Lundi 30 septembre 2013 à 19h

Assemblée générale annuelle (AGA) de la CIEL

À chaque année la coopérative d'Initiatives et d'Entrepreneuriat de Lawrenceville invite ses membres à son assemblée annuelle. Les membres du conseil d'administration dressent un bilan de la dernière année de fonctionnement et vous invitent à donner votre opinion sur ses projets d'avenir.



**Eau brouillée : nettoyage des bornes d'incendie
Vendredi 27 septembre 2013 entre 13h et 15h30**



Mot du maire

Michel Carbonneau

Lac-Mégantic et la fragilité ou la frivolité de l'être

Tout a été dit sur la tragédie de Lac-Mégantic. Il n'empêche, j'éprouve le besoin d'ajouter mon grain de sel. Au-delà du caractère oh combien dramatique de l'évènement, ce qui me frappe une nouvelle fois c'est le côté insatiable de ceux qui possèdent. La course effrénée vers le profit qu'alimentent un libéralisme et un capitalisme débridés, course qui ne semble pas prête de s'arrêter, conduit certaines entreprises, petites et grandes, à jouer à la roulette russe avec les vies humaines pour engranger davantage.

L'argent mène le monde aime-t-on dire. J'ai toujours accepté cette maxime comme une grande vérité jusqu'à ce que survienne le déraillement du train de la MMA. L'argent mène surtout les bien nantis. Particulièrement en période de récession, le fossé s'approfondit entre les riches et les pauvres. Et récession aidant, on néglige les infrastructures, on réduit le personnel, on fait avec un matériel désuet, bref, on prend le risque jusqu'à ce que survienne la catastrophe.

Et là, trouvez le coupable, cherchez celui qui acceptera de payer ! Il est plus facile d'aller chercher un dollar dans la poche de tout un chacun que cent dollars dans la poche d'un seul. En fin de compte, c'est donc la population en général qui fera les frais de la décontamination et de la reconstruction pendant que les vrais responsables iront puiser dans leurs réserves « offshore ». Mon propos est cynique, mais difficile de ne pas verser dans le cynisme devant un tel spectacle. Fort heureusement, il y a pour nous consoler, cette solidarité humaine et cette résilience des sinistrés qui nous rappellent que l'âme humaine n'est pas faite que de course au bénéfice.

Élections municipales

Dans ma dernière chronique, j'ai dit avoir éprouvé assez de plaisir et de satisfaction à relever le défi au cours des trois dernières années pour souhaiter poursuivre encore un peu et avoir suffisamment à cœur certains projets pour vouloir les pousser plus loin.

La tâche n'est ni facile, ni agréable tous les jours. Les lois qui régissent les administrations municipales nous donnent parfois l'impression de n'exister que pour la satisfaction des élus gouvernementaux ou le plaisir sadique des fonctionnaires. Les paliers d'intervention sont multiples et ont leur culture propre. Qu'on pense à la MRC ou aux nombreux ministères auxquels les municipalités sont redevables. Par ailleurs, la mentalité citoyenne est de plus en plus axée sur la revendication de services qu'on considère être des droits sous prétexte qu'on paye des taxes, taxes qu'on estime par ailleurs trop élevées. Et le tout se vit dans un contexte de rémunération symbolique, ou loin d'être extravagante, des élus municipaux des petites municipalités. Alors, pourquoi souhaiter continuer ?

Si le tableau comporte une partie sombre, il a aussi son côté plus lumineux. Nous avons la chance de compter sur un conseil qui a à cœur l'essor du village, qui travaille à résoudre les problèmes que rencontre la municipalité et qui accepte de mettre l'épaule à la roue dans un esprit de collaboration plutôt que de confrontation. Les réunions du conseil se déroulent le plus souvent dans un climat constructif où les questions embêtantes peuvent être posées et les critiques formulées sans que les intérêts personnels ne prédominent ou que l'intégrité des personnes ne soit visée. C'est un conseil à dimension humaine qui s'efforce de faire de la politique dans le sens le plus noble

du terme. Et un conseil qui aime bien rigoler à l'occasion...

Nous pouvons également compter sur un personnel dévoué, compétent et soucieux de l'intérêt public. C'est un atout drôlement important.

Pour couronner le tout, les défis à relever ne manquent pas. On ne s'ennuie pas dans l'administration municipale. C'est l'embarras du choix devant les actions à entreprendre, les projets à réaliser. Pour cette raison, la plus grande vertu à exiger des élus pourrait bien être la patience. Il y a tellement à faire et les moyens sont si limités. Aussi il faut faire avec le temps, le temps de prioriser, le temps d'établir les consensus, le temps de trouver les fonds, le temps d'obtenir les autorisations, et le temps de réaliser. S'il est vrai, comme le veut la maxime, que « le temps méprise ce que l'on fait sans lui », le village n'a pas à craindre le mépris du temps !

En cette ère de divulgation des pratiques de collusion et de corruption dans le champ de l'administration municipale, il est bon de savoir qu'il existe des Colette Roy-Laroche pour redonner confiance en ce volet de la vie démocratique qui n'est pas le fait que de filous et bandits de grand chemin. Avis aux lawrencevilloises intéressées. Il y a place au conseil pour une plus grande représentation féminine...

Propos d'une prochaine chronique

Est-ce le retour des vacances ou le silence d'août du Moulin Express, je me sens particulièrement bavard. J'aurais encore beaucoup à dire, sur le Comité de développement, sur l'évolution du dossier des travaux d'infrastructure, sur la nouvelle entente avec VERBOM, sur l'extraordinaire aventure de la Charcuterie du Moulin, et quoi encore ? Il faut s'en garder pour plus tard... Je m'arrête donc ici pour mieux revenir en octobre !



Les affaires municipales

Nouvelles en provenance du bureau municipal



Inspection des bornes d'incendie

Inspection prévue pour **vendredi le 27 septembre 2013 entre 13h et 15h30**. Il pourrait y avoir une baisse de pression ou votre eau pourrait être brouillée, mais elle sera quand même potable.

Nous aviserons la population si jamais il survenait un problème.

Plan de développement

Le comité du plan de développement de Lawrenceville aura sa rencontre mensuelle lundi, le 16 septembre à 18h30 au centre communautaire de Lawrenceville.

À l'ordre du jour, le suivi des différents projets et/ou dossiers du comité et sous-comité.

Ex: La maison des aînés, l'animation sur la piste cyclable et dans le village et autres pour nommer que ceux-ci.

Vous êtes tous invités à venir nous rencontrer et pourquoi pas une implication.

C'est un rendez-vous!

Pierre Bonneau
Secrétaire du comité
450 535-6303
bonneau@axion.com

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : reception@lawrenceville.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues
Édition Réception des infos
Octobre.....avant le 27 septembre

Écocentre occasionnel

L'écocentre occasionnel de Valcourt, sera ouvert les :
14 septembre
5 et 26 octobre



Dates à retenir pour les élections municipales du 3 novembre 2013

Déclarations de candidatures :
20 septembre au 4 octobre

Proclamation des candidat(e)s élu(e) sans opposition : 4 octobre

Révision de la liste électorale :
12 au 22 octobre

Vote par anticipation
27 octobre

Collaborateurs et artisans du Moulin Express

Collecte des informations et mise en page

Sylvie Héroux et
Dominique Millette

Pliage et brochage

Joanne Morissette et
Madeleine Bonneau

Collaborateurs réguliers

Résumé des PV de la municipalité

Isabelle Cyr

Mot du maire

Michel Carbonneau

Nouvelles de l'école

Équipe-école St-Laurent

Communiqués de la municipalité

François Paquette, dg

Nouvelles de la FADOQ

Madeleine Bonneau

Annonces du Service des Loisirs

Derek Grilli

Pour nous joindre

Bureau municipal
2100, rue Dandenault
Lawrenceville
Tél. : 450-535-6398
Télec : 450-535-6537
Site web : www.lawrenceville.ca

Heures d'ouverture :

Mardi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Jeudi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Inspecteur municipal présent les mardis.

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle : 130\$

Petite salle : 30\$

Informations : 450-535-6857

Suret  du Qu bec

310-4141
sans indicatif r gional



En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr, conseillère

Résumé des dossiers traités à la municipalité depuis juillet dernier. Bonne rentrée à tous !

Contrats

Suite à l'appel d'offre affichée sur le SEAO et a été publié dans la pensée de Bagot pour le déneigement des routes de la municipalité pour les années 2013 à 2016, il a été résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Yanick Cabana inc.

La Municipalité a reçu une première soumission relativement aux travaux de réparation de nids de poule et pour le revêtement mécanisé de diverses chaussées asphaltées dans la municipalité et une seconde pour des travaux de remise en état du terrain de tennis, incluant les coûts d'entretien annuel. Il a été résolu d'obtenir aussi un contrat relatif au déneigement du bureau municipal, de la station d'épuration et de l'école. Le conseil a résolu d'obtenir plus d'une soumission avant d'octroyer un ou l'autre de ces contrats afin d'assurer l'obtention des meilleures conditions possible.

Motel Industriel

Le Conseil a accepté l'offre présentée par Verbom pour la location du parc industriel dans sa totalité.

Sécurité publique

Chaque municipalité doit prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens en cas de sinistre majeur conformément à la *Loi sur la sécurité civile*. Le Maire, M. Michel Carbonneau et le directeur général et secrétaire trésorier, M. François Paquette sont mandatés pour signer un protocole d'entente

avec la Commission scolaire des Sommets relativement aux mesures d'urgence ou tout autre document jugé nécessaire ou utile à assurer la protection des personnes et des biens.

Il a aussi été résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés, avec la Croix Rouge.

Communauté

La municipalité demandera une ou plusieurs soumissions pour la résolution définitive du problème au chalet du parc.

Le conseil municipal ayant manifesté le désir de réviser sa politique de remboursement des frais de loisirs; un comité de révision formé du conseiller Éric Bossé, de la conseillère Isabelle Cyr et du conseiller Derek Grilli est constitué afin de procéder à la révision de la politique de remboursement, et ce dernier soumettra ses recommandations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

La Municipalité a reçu une demande de subvention par le club de motoneige Les Pionniers de Valcourt pour l'acquisition d'équipement. Il a été résolu d'accorder une subvention de 250.00\$ au club de motoneige Les Pionniers de Valcourt.

Ressources humaines

La municipalité défrayera les coûts pour l'inscription et les frais afférents au congrès annuel de la FQM à Québec du 26 au 28 septembre 2013 pour le maire M. Michel Carbonneau.

François Paquette, directeur général a été autorisé à assister à la formation

des présidents d'Élection offerte par le DGEQ, le 13 août 2013 à Granby, et Sylvie Héroux, a été autorisée à assister à la formation du 5 septembre 2013 à Sherbrooke.

Compte tenu des élections qui se tiendront dans la municipalité, et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections, il a été résolu d'établir la rémunération du personnel électoral selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau parut dans la Gazette Officielle du Québec le 19 janvier 2013.

Le Conseil a décidé d'accorder au directeur général, M. François Paquette, une allocation mensuelle pour les frais d'afficheur et de boîte vocale, qui ont été ajoutés à son forfait de téléphonie cellulaire, afin de permettre à ce dernier d'être accessible en tout temps, et que son numéro de téléphone cellulaire soit donné aux membres du conseil ainsi qu'aux employés municipaux.

Dossier Taxe d'accise (règlement d'emprunt et contrats)

Pour donner suite à la réalisation de la programmation des travaux prévue conformément aux priorités, par le MAMROT, soit la mise aux normes de la station d'eau potable Bowker, construire un poste de suppression et une nouvelle conduite d'eau potable, complément d'information au plan d'intervention et la réhabilitation de conduite d'eau potable, un règlement d'emprunt est requis pour le déclenchement et le maintien des travaux jusqu'au déboursement de la contribution en décembre 2013 de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TACQ) pour les années 2010 à 2013.

Un règlement d'emprunt a donc été adopté pour prévoir le financement des travaux de mise aux normes de la station Bowker, de construction d'un poste de surpression et d'une nouvelle conduite d'eau potable, de réalisation d'un complément d'information au plan d'intervention et de réhabilitation de conduites d'eau potable, et pour prévoir la mise en place d'une taxe de secteur applicable aux usagers de l'aqueduc pour financer les coûts non couverts par le versement de la TECQ.

Faisant suite à la décision de la municipalité de procéder à la réhabilitation hydraulique d'un tronçon de la conduite d'eau potable de la rue Dandenault et à l'obligation en découlant d'apporter des modifications à la chambre des compteurs de la municipalité.

Il a été résolu d'accepter l'offre de service présentée par la firme EXP relativement à ces travaux et comprenant les éléments suivants :

- Préparation de plans et devis en électricité et en mécanique de procédé,
- Demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP,
- Des heures additionnelles pour l'assistance durant les travaux pour le projet en titre

Un comité de sélection est donc formé pour étudier les appels d'offre pour l'octroi du contrat de services professionnels pour le projet des rues Des Cerisiers, Des Bouleaux et Dandenault (est) et que ce comité soit composé de François Paquette, David Fortin et Denis Leclerc.

Approbation du paiement des honoraires professionnels facturés par Denis Leclerc, consultant, en date du 30 juin 2013 (facture no 222).

Développement de diversification économique

Le premier versement de la contribution financière en vertu du règlement no 20013-292 au propriétaire de l'immeuble 2651 11^e rang a été autorisé, le tout conformément au programme incitatif d'accès à la propriété.

Régie des incendies

La municipalité communique à la régie inter municipale de protection contre l'incendie de Valcourt son intention de contribuer à la reconstruction de la caserne satellite de Racine, selon le partage des coûts proposé dans l'estimé émis. Advenant modification au montant final, il devra être approuvé par le conseil



Voirie et Infrastructures

Des panneaux ARRÊT seront installés au coin des rues Dandenault et des Bouleaux, ainsi qu'au coin de Dandenault et de l'Église ainsi que les panneaux de nouvelles signalisations requis soient également installés.

Aussi, une demande sera acheminée au ministère des Transports pour la mise en place d'une traverse d'écolier, avec feux jaunes clignotants, sur la rue Principale face à l'école.

Journée de la lenteur en juin dernier



Danielle Richard de Lawrenceville a contacté quelques massothérapeutes de la région pour participer à cette journée spéciale.

Cécile et Manon représentantes du SPA Un temps d'arrêt à Racine, Jocelyne Tessier de Bonsecours, Julie Paré de St-Joachim et Danielle Richard de Lawrenceville étaient au rendez-vous. Elles se sont installées sous la rangée des pins rouges située près du terrain de balle le long de la piste cyclable à Lawrenceville. Quel site enchanteur avec la sérénade de nos amis les oiseaux, la brise soufflant parmi les arbres, le son du ruisseau près des installations, merveilleux n'est-ce pas?

Une quinzaine de personnes enfants et adultes ont bien profité d'un échantillon de quinze minutes de relaxation offerte par nos massothérapeutes. Il y avait aussi une petite conférence et questions, enfin une journée pour ralentir en prenant le temps de vivre en harmonie avec soi-même et les autres.

À la fin de la journée, nous avons eu la visite surprise de Youen le propriétaire de la boulangerie artisanale de Lawrenceville apportant des croissants chauds préparés par lui-même, quel délice et merci beaucoup.

Cette journée de la lenteur sera au rendez-vous l'an prochain samedi le 21 juin 2014 au même endroit. Référence Danielle Richard massothérapeute 450-535-6070.

Warmest regards
Sydney Guillotte



Vie communautaire

Ça se passe chez nous

Service des Loisirs

Bénévoles demandés

Le Service des Loisirs est toujours à la recherche de bénévoles pour animer notre vie culturelle et sportive. Vous avez des idées et un peu de temps n'hésitez pas à contacter le conseiller Derek Grilli responsable de ce dossier. 450-535-6803.



Classes d'exercices

Animées par Édith Fournier, Ph.D analyse bioénergétique IQAB

Pour ceux et celles qui n'arrivent pas à les faire seuls.

Pour hommes et femmes. quel que soit leur âge, entre 20 et 90 ans,

Vous savez que vous "devriez faire de l'exercice", vous n'y arrivez pas. Vous n'êtes pas seuls à résister.

Voici une formule nouvelle où votre corps sera sollicité en toute liberté, au son de belles musiques, sans obligation de bien faire.

Nous avons tous des tensions musculaires. Notre énergie est concentrée dans la tête, notre respiration n'a pas son entière amplitude; des douleurs au dos, à la

nuque, à la mâchoire, à la tête, aux articulations nous empoisonnent l'existence.

L'essentiel des mouvements proposés vise à libérer l'énergie, à assouplir les tensions musculaires, à détendre l'organisme et à développer la conscience de son corps.

90 minutes d'exercices et le corps se relâche, les épaules se détendent, le dos s'assouplit et c'est presque le bonheur...

Au centre communautaire (église) de Lawrenceville, sous l'égide du Service des loisirs.

Les mardis matin de 9h30 à 11h, pendant 10 semaines

Prenez note que les 10 semaines sont composées de blocs de 3 ou 4 semaines

Les 10, 17 et 24 septembre; les 22, 29 octobre et 05 novembre; les 19, 26 novembre et 03, 10 décembre.

75\$ pour l'ensemble

Pour s'inscrire, même si le cours est commencé: Édith Fournier, 450-539-2943 ou 514-271-6529

edithfournier@videotron.ca

Location centre communautaire - FÊTES 2013

Les citoyens désireux de louer le centre communautaire pour leurs rassemblements du temps des Fêtes 2013, sont priés de le faire auprès de Mme Johanne Héroux 450-535-6857.

Club FADOQ

Rentrée

Viaactive : Tous les lundis et mercredis à 9h au centre communautaire du 7 octobre 2013 au 07 mai 2014.

Cartes, baseball poche et pétanque atout les jeudis 10 octobre 2013 au 08 mai 2014 à 13h00 au centre communautaire.

Assemblées du CA : Tous les premiers jeudis du mois à 19h00 centre communautaire.

Brunch

La date du dimanche 10 novembre est déjà réservée pour la tenue du brunch annuel.

Derek Grilli 450-535-6803

Message

d'un nouveau commanditaire

J'ai découvert les bienfaits de la massothérapie et c'est avec une joie immense que je pratique ce merveilleux métier depuis bientôt 10 ans.

La fin des vacances, le début des classes, le retour au travail, la fin des rénovations... Toutes ces raisons sont bonnes pour vous inviter à venir me rencontrer à mon nouveau bureau fraîchement aménagé pour vous accompagner vers la paix par la détente et la santé tant physique que psychologique. Nous prendrons le temps ensemble d'évaluer vos besoins et discuter des types de traitements qui vous conviendront le mieux. Mon intention est de rendre les bienfaits de la massothérapie accessible à tous.

Voici un court résumé de certaines techniques que j'utilise :

Massage suédois, drainage lymphatique, massage aux pierres chaudes, l'approche TRAGER, la fasciathérapie Mdb.

Pour me contacter

Danielle Richard

450-535-6070



Assemblée générale des parents et rencontres parents-enseignants

L'assemblée générale de parents aura lieu le mardi 24 septembre à 19h30 (durée prévue maximum 1h).

Les rencontres parents/enseignantes se tiendront de 18h15 à 19h30 dans les classes de Joelle et Caroline.

Sécurité

Pour la sécurité de nos enfants, aucune personne n'est autorisée à circuler dans l'école sans avoir communiqué avec la secrétaire ou la responsable de l'école ou la direction.

Pendant les heures de classe, pour entrer en contact avec le personnel de l'école et les élèves, veuillez vous présenter à l'entrée principale de l'école et signaler votre présence à une personne citée ci-haut.

Nos remerciements vous sont adressés pour le respect que vous accordez à ces règles de bienséance.

En absence de la direction et de la secrétaire, veuillez communiquer avec madame Caroline Beaupré, responsable d'école.

Repas chauds

Nous remercions madame Michelle Robidoux de nous offrir à nouveau le service de repas chauds à l'école. Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter au 450-532-4930.

Service de surveillance

Veuillez prendre note que le Service de surveillance organisé par le Service des Loisirs de Lawrenceville est de retour cette année.

Photo scolaire

La prise de photo des élèves sera le jeudi 19 septembre 2013 en avant-midi. Contactez le secrétariat pour la possibilité de faire photographier vos petits qui ne sont pas d'âge scolaire.

Le Moulin Express

Pour une petite annonce ou pour devenir commanditaire du Moulin Express contactez Sylvie Héroux au bureau municipal les mardis et jeudis au 450-535-6398 ou envoyez un courriel au reception@lawrenceville.ca

BONNE FÊTE

Diane Morissette	1 ^{er} septembre
Madeleine Bonneau	5 septembre
Majella René	10 septembre
Pierre Bonneau	11 septembre
John Cleary	13 septembre
Marthe Desmarais	15 septembre
Léa Massé	18 septembre
Richard Millette	28 septembre
Josée Gardner	30 septembre

Équipe-école St-Laurent 2013-2014

Caroline Beaupré	titulaire 1 ^{re} - 2 ^e - 3 ^e année (14 élèves)
Joelle Bergeron	titulaire 4 ^e - 5 ^e - 6 ^e année (12 élèves)
Davis Beaudry	soutien enseignant aux classes multi niveaux
René Boisvert	anglais
Pierre-Marc Savard	éducation physique
Patrick Thérien	musique
Brigitte Chailler	orthopédagogue
Daniel Lemire	psychologue scolaire
Cathy Boucher et Marie-Ève Lessard	Psychoéducatrices
Josée Trottier	Infirmière
Sylvie Hamel	Hygiéniste dentaire
Marie-Josée Lacasse	secrétaire
Lise Duquette	concierge
Lisane Benoît	surveillante
Paul Lessard	directeur
Julie Dépelteau	directrice adjointe





Chronique prévention incendie

Par: Claude Lemire Tpi Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt 541, avenue du Parc, Valcourt 450-532-1903

Le retour de notre « **JOURNÉE PORTE OUVERTE** ». Prenez note que cette activité a changé de date. Pour nous assurer d'une meilleure collaboration de dame nature, nous avons décidé de tenir cette activité le samedi 14 septembre plutôt qu'au mois d'octobre. Nous vous attendons donc à la caserne des pompiers située sur l'avenue du Parc à Valcourt entre 13h et 16h30. Vous pourrez visiter la caserne, vous amuser dans les jeux gonflables et évidemment, discuter de prévention incendie avec les pompiers. Nous vous attendons en grand nombre. Préparez vos questions concernant la prévention des incendies, il nous fera plaisir de vous donner l'information nécessaire.

RAMONEZ VOTRE CHEMINÉE ANNUELLEMENT

Cet entretien est obligatoire pour chaque résidence qui possède une ou plusieurs cheminées. Il y a plus de 10 000 feux de cheminée par année au Canada. Le ramonage des conduits de cheminée doit être fait au moins une fois l'an et parfois plus, selon le type d'appareil et de combustible que vous utilisez. En nettoyant votre installation, vous diminuerez considérablement le risque de feu de cheminée, le danger d'intoxication au monoxyde de carbone et aiderez vos appareils à fonctionner plus efficacement. N'oubliez pas qu'il n'y a pas que la cheminée à nettoyer, il y a aussi le conduit la reliant à votre appareil à combustion !!!

Si vous cherchez un ramoneur, votre service incendie possède une liste des ramoneurs desservant notre région (www.poelesfoyers.ca). Ceux-ci détiennent la licence émise par la Régie du bâtiment et sont accrédités par l'APC (Association des Professionnels du Chauffage). Ces entrepreneurs possèdent tous une assurance responsabilité d'une valeur minimale de 2 000 000 \$.

LES ARTICLES POUR FUMEURS

Au Canada, 1 300 incendies sont provoqués par des enfants qui jouent avec des allumettes ou des briquets. Prévoyez des cendriers profonds munis d'un double rebord. Assurez-vous que vos allumettes et vos mégots sont bien éteints avant de les jeter. Vérifiez qu'aucun mégot brûlant ne soit tombé sous les coussins des meubles, car un feu peut couver pendant

plusieurs heures avant de se déclarer. Ne fumez jamais au lit. Les allumettes et les briquets doivent être gardés dans des endroits élevés, loin de la portée des jeunes enfants.

ENTREPOSEZ BIEN VOTRE PROPANE

Les bonbonnes de gaz propane ne doivent jamais être entreposées à l'intérieur de votre résidence ou de votre garage. Elles doivent rester à l'extérieur. Qu'elles soient pleines ou vides, elles sont toutes aussi dangereuses lors d'un incendie.

CHANGEMENT D'HEURE : VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS

Nous reculerons l'heure le 3 novembre prochain. Profitez de ce changement d'heure pour remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée. Qu'ils soient alimentés par l'électricité ou à pile, il faut vous assurer de leur bon fonctionnement. Pour vous en assurer, craquez une allumette de façon à ce que la fumée se trouve à environ 30 cm (12 pouces) de l'appareil sans toutefois exposer ce dernier à la chaleur de la flamme. Si votre avertisseur ne réagit pas à cette vérification il faut le changer. Si vos avertisseurs sont reliés à une centrale d'alarme, n'oubliez pas de les aviser avant votre vérification.

N'oubliez pas de recycler vos piles et que la durée de vie d'un avertisseur de fumée est de 10 ans. Assurez-vous de le remplacer au bout de cette période. Votre famille et vos biens seront ainsi mieux protégés.

N'oubliez pas que la prévention est votre meilleure alliée pour protéger votre famille et votre résidence contre un incendie.